

Source des données : Région Nouvelle-Aquitaine, Météo France
 Traitement : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Situation des nappes d'eau souterraines en Poitou-Charentes, au 31 janvier 2020

Suivi des précipitations (Source : Météo France)

► Précipitations

La pluviométrie du mois de janvier 2020 a été **excédentaire** en Deux-Sèvres et Charente-Maritime, et **déficitaire** en Charente et Vienne.

En effet, les cumuls pluviométriques du mois de janvier 2020 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles de 27% à la station de Poitiers, 28% à celle de Cognac, et supérieurs de 4% à Niort, et 23% à La Rochelle.

METEOROLOGIE <small>Toujours un temps d'avance</small>	Cumul des précipitations du 1^{er} au 31 janvier 2020	Moyenne mensuelle de janvier sur la période 1981-2010
Poitiers-Biard	45,1 mm	61,8 mm
Niort	87,4 mm	84,4 mm
Cognac	51,8 mm	71,9 mm
La Rochelle	89,5 mm	72,9 mm



► Prévisions

Au 04 février 2020, Météo France prévoit un temps nuageux sur le Poitou-Charentes pour les jours à venir.

Suivi des eaux souterraines

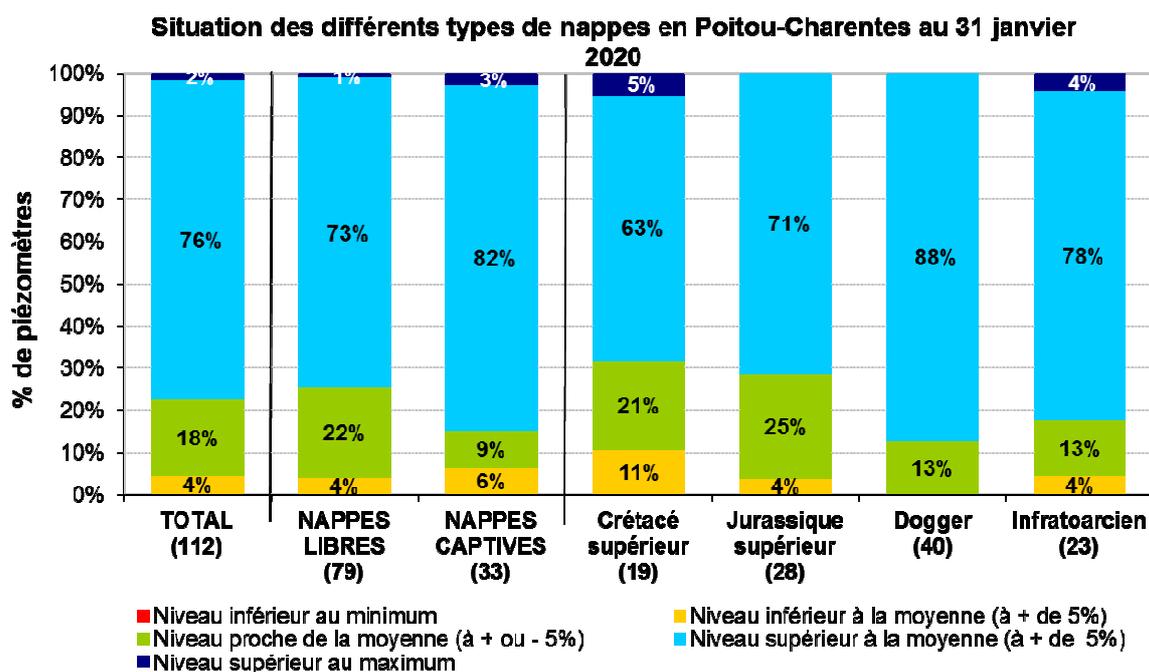
► Par type de nappes

La recharge automnale/hivernale 2018/2019 des nappes d'eaux souterraines n'a pas été satisfaisante en lien avec des précipitations majoritairement inférieures aux normales sur le Poitou-Charentes.

En février, la situation s'est néanmoins améliorée grâce aux retours de précipitations plus intenses ; plus de la moitié des piézomètres indiquaient des niveaux situés près de la moyenne ou au-dessus à fin février. Par contre, en mars, la situation s'inverse : plus des 2/3 des piézomètres passent en dessous de la moyenne. Cette situation perdure jusqu'en mai. En juin, on observe une légère amélioration. En juillet les niveaux sont en majorité inférieurs aux moyennes interannuelles, ainsi qu'en août, et en septembre. En octobre, on observe une remontée des niveaux qui perdure en novembre et décembre avec les fortes pluies enregistrées. En janvier, la situation reste stable.

Au 31 janvier 2020, la situation est restée stable par rapport à décembre 2019, avec **5 piézomètres qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle¹**, soit **4%** du parc tous types de nappes confondus (4% fin décembre). **96%** des piézomètres indiquent des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (idem fin décembre).

- pour les nappes libres : 96% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5% (97% fin décembre), dont 22% proche de la moyenne ; 3 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (4%).
- pour les nappes captives, 94% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne de plus de 5% (94% fin décembre), dont 9% proche de la moyenne ; 2 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (6%).

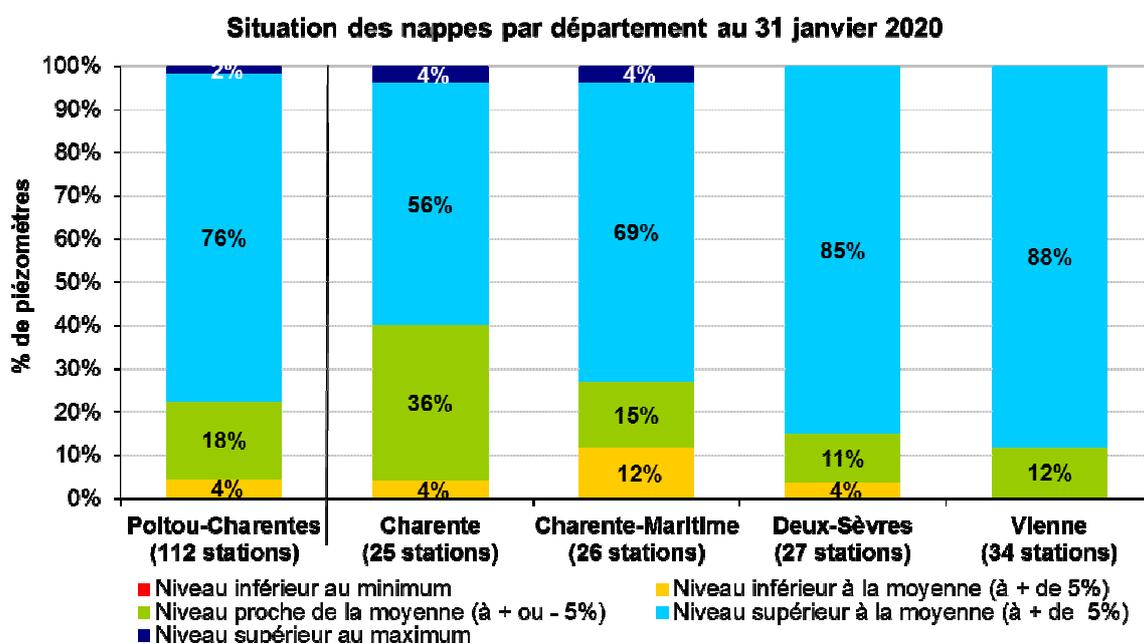


¹ Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures propre à chaque piézomètre, fonction de l'année de sa mise en service, le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation. Cette moyenne est, par conséquent, influencée par les prélèvements.

► Par département

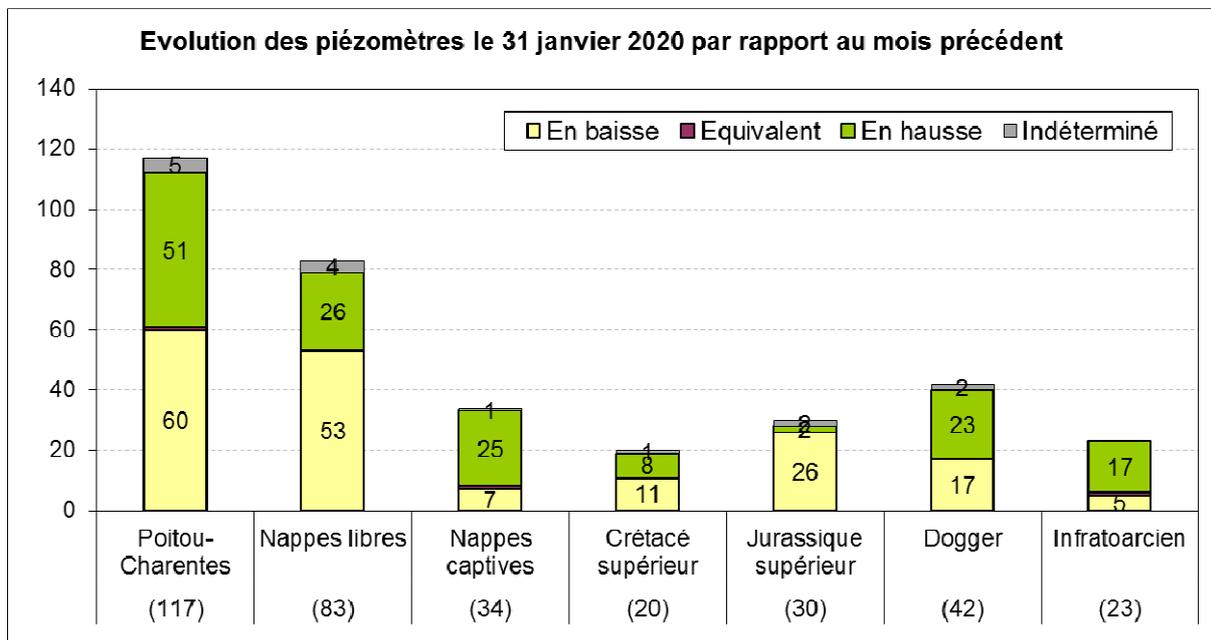
La situation des nappes par département se présente ainsi :

- en **Charente**, la situation est restée stable fin **janvier** par rapport à fin décembre, avec **96%** de piézomètres **proches ou supérieurs à la moyenne** (96% \geq moyenne, fin décembre) ; **1** piézomètre est inférieur à la moyenne fin décembre (**soit 4%**, idem fin décembre).
- en **Charente-Maritime** la situation observée fin **janvier** s'est légèrement dégradée par rapport à celle observée fin décembre : en effet, **88% des piézomètres se situent proches ou au-dessus de la moyenne** (contre 100% fin décembre). **3** piézomètres sont **en dessous de la moyenne (12%)**.
- en **Deux-Sèvres**, la situation fin **janvier** est restée stable par rapport à celle observée fin décembre : **96%** des piézomètres sont **proches à supérieurs à la moyenne** (96% \geq moyenne fin décembre) ; **1** piézomètre est **en dessous de la moyenne (4%)**.
- en **Vienne**, la situation fin **janvier** s'est améliorée par rapport à celle observée fin décembre, puisque **100%** des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 94% fin décembre.



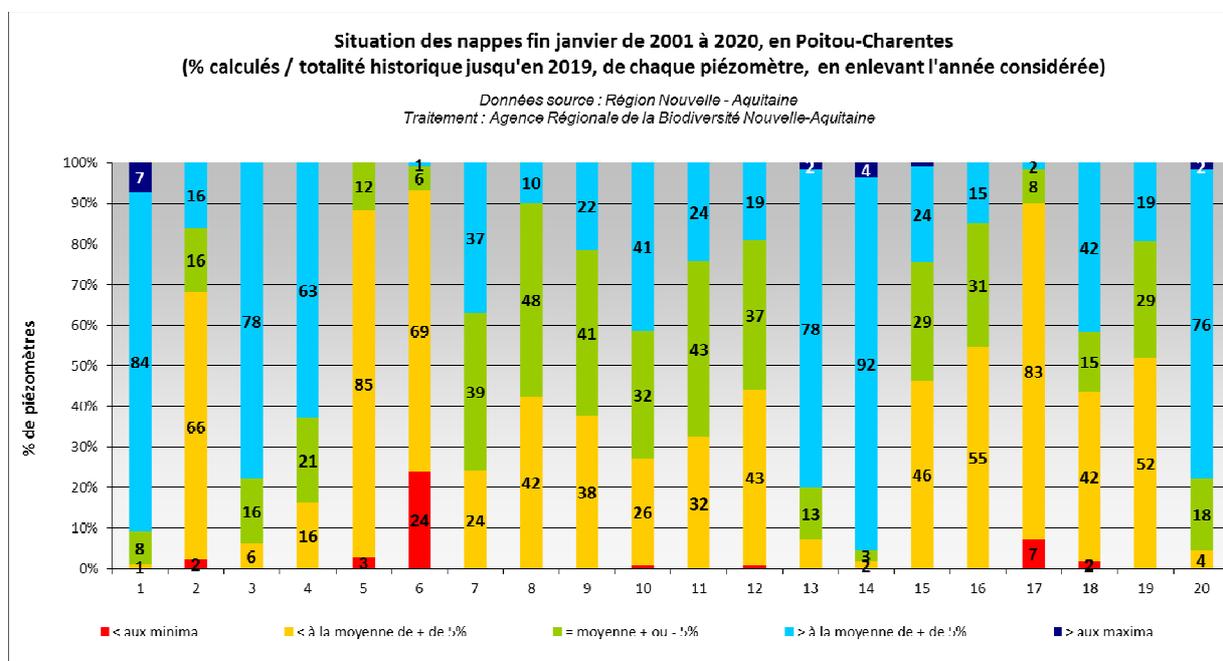
► **Evolution des piézomètres par rapport au mois précédent**

Fin janvier, **60 piézomètres** présentent **une baisse** par rapport au mois précédent, 1 est stable, et **51** indiquent **une hausse** (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 7 en baisse et 104 en hausse, fin décembre 2019 par rapport à fin novembre).



► **Comparaison par rapport aux années antérieures**

Au 31 janvier on observe sur le graphique suivant que la **situation de 2020**, se situe au **3^{ème} rang des situations les plus favorables** de ces vingt dernières années, derrière 2014 et 2001.



► Carte de synthèse

Réseau
Piézométrique
POitou-Charentes

Etat des aquifères au
31 janvier 2020

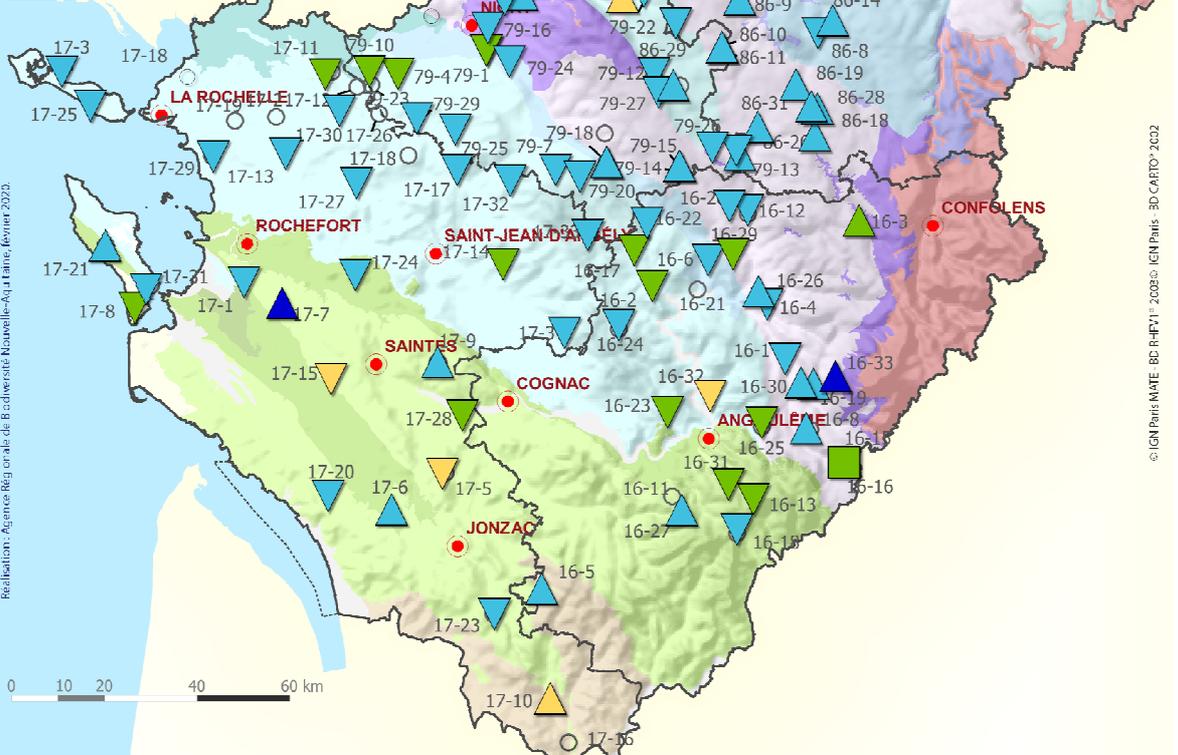
Etat des stations
de mesure :

- par rapport au mois précédent :

- ▲ Hausse
- ◻ Stable
- Non-déterminé
- ▼ Baisse

- par rapport à l'historique des
mesures :

- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum



- | | | |
|----------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| ■ Alluvions | ■ Jurassique supérieur | ● Principales villes |
| ■ Bri-fluvio-marin | ■ Jurassique moyen | --- Limites départementales |
| ■ Dune | ■ Dogger | — Réseau hydrographique principal |
| ■ Eocène-Pliocène | ■ Toarcien | |
| ■ Campanien | ■ Infratoarcien | |
| ■ Santonien-Turo-Coniacien | ■ Socle | |
| ■ Cénomaniens | | |
| ■ Infra-Cénomaniens | | |

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes - Région Nouvelle-Aquitaine, 2020.

Carte de synthèse de l'état des aquifères au 31 janvier 2020

La maîtrise d'ouvrage du réseau piézométrique est assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine
Le réseau est cofinancé par l'Union européenne les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, et l'Agence Française pour la Biodiversité.

L'Europe s'engage en Poitou-Charentes avec le Fonds européen de développement régional.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT